

-----  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2018- 543 DU 28 NOVEMBRE 2018**

portant nomination au Ministère des Petites et  
Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret 2018-065 du 28 février 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 28 novembre 2018,

**D É C R È T E**

**Article premier :**

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi dans les fonctions ci-après :

- Directeur de Cabinet :  
monsieur **Edouard SEHLIN** ;
- Directeur adjoint de Cabinet :  
monsieur **Yaovi Bruno ANAGONOU** ;

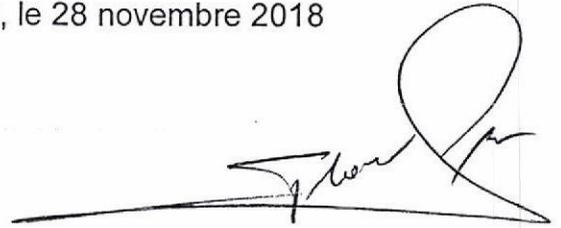
- Conseiller technique juridique :  
madame **Olga Nelly AGBO** ;
- Secrétaire général du Ministère :  
monsieur **Cocou César AKLOSSOU** ;
- Secrétaire général adjoint du Ministère :  
monsieur **Sotima Michel YOTTO** ;
- Directrice générale de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi :  
madame **Nonvilé Elodie FAIZOUN** ;
- Directeur de l'informatique et du Préarchivage :  
monsieur **Mahouena Bentsi JOHNSON**.

## Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

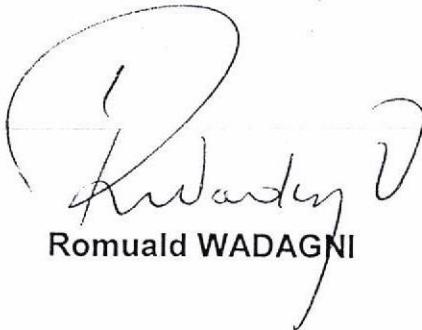
Fait à Cotonou, le 28 novembre 2018

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON**

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,



**Romuald WADAGNI**

Le Ministre des Petites et Moyennes  
Entreprises et de la Promotion de  
l'Emploi,



**Modeste Tihounté KEREKOU**

**AMPLIATIONS** : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MEF 2 ; MPMEPE 2 ; AUTRES MINISTERES 20 ; SGG 4 ; INTERESSES 7 ; JORB 1.